

École de la Passerelle, Le Sablon d'Or et Masson

Rapport annuel du conseil d'établissement

Année scolaire 2022-2023

*Rédigé par
M^{me} Caroline Brunelle, présidente
En collaboration avec
M. Marc-André Gélinas, directeur*

Adopté par le conseil d'établissement du 21 juin 2023



Rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023

Année scolaire 2022-2023

Le conseil d'établissement est une structure décisionnelle avec des mandats précis stipulés par la loi sur l'instruction publique, et ce dans un climat de partenariat.

Notre conseil d'établissement a tenu cinq séances au cours de l'année scolaire 2022-2023 :

- Mardi 25 octobre 2022
- Lundi 28 novembre 2022
- Mercredi 15 février 2023
- Mardi 18 avril 2023
- Mercredi 21 juin 2023

Le conseil d'établissement est composé de 12 membres :

Six parents :

Masson

- Caroline Brunelle, agissant à titre de présidente du conseil d'établissement
- Julie Plamondon, agissant à titre de déléguée au comité de parents du centre de services scolaire de l'Énergie.
- Caroline Pronovost

Le Sablon d'Or

- Marie-Eve Gagnon
- Catherine Drolet

de la Passerelle

- Karine Asselin

Substituts :

- Josée Gauthier
- Dannie Lambert

Six membres du personnel :

- France Durocher (enseignante à Masson)
- Geneviève Soulard (enseignante à Le Sablon d'Or)
- Marie-Lou Gauthier (enseignante à de la Passerelle)
- Geneviève Trudel (service de garde)
- Valérie Levesque (personnel de soutien)
- Mylène St-Hilaire (professionnelle)

1. FONCTIONS ET POUVOIRS GÉNÉRAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



74. Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique.

Pour l'exercice de ces fonctions, le conseil d'établissement s'assure de la participation des personnes intéressées par l'école.

À cette fin, il favorise l'information, les échanges et la concertation entre les élèves, les parents, le directeur de l'école, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et les représentants de la communauté, ainsi que leur participation à la réussite des élèves.

1988, c. 84, a. 74;
1997, c. 96, a. 13;
2002, c. 63, a. 6;
2008, c. 29, a. 4.



À toutes ces personnes, il faut ajouter la présence de Marc-André Gélinas, directeur des trois écoles et de Gisèle Trudel et Caroline Boucher, membres de la communauté.

Les années passent et ne se ressemblent pas. Elles ont toutes leur lot de surprises, les dernières années ont été marquées par la pandémie et notre résilience. Nous pouvons être fier de tout ce qui a été mis en place pour nos enfants, nos élèves. Le travail des membres du CÉ et l'accompagnement des équipes-écoles auront permis de leur donner les outils pour s'épanouir. 2022-2023 a été plus calme pour certaines écoles et d'autres ont eu du changement, du nouveau. C'est le regard tourné vers l'avenir que je nous félicite tous du travail accompli cette année.



Résumé des réalisations des trois écoles en 2022-2023

- La mesure *SEUIL MINIMAL DE SERVICES* a permis d'offrir de l'aide pédagogique à tous les groupes du 1^{er} cycle, et ce, dès le mois de septembre. Cela a été gagnant tant sur le plan de l'apprentissage, que sur le plan de la motivation à apprendre. En effet, plus nous débutons tôt, plus les impacts positifs sont grands pour les élèves. Les autres classes ont pu bénéficier également de ce service en cours d'année.
- La mesure *BIEN-ÊTRE* à l'école nous a permis cette année d'offrir des diners bonheur à nos élèves afin de travailler avec eux différentes habiletés sociales.
- Plusieurs initiatives ont été pilotées à tous les cycles du primaire afin de faire vivre le goût de la lecture:
 - Ateliers de conscience phonologique;
 - Pairage lecteurs / tuteurs;
 - Lecture en duo;
 - Lecture nivelée;
 - Lectures interactives;
 - Piqûre de la lecture;
 - La lecture partagée enrichie.
- Plus d'une cinquantaine de plans d'intervention ont été réalisés en équipe multidisciplinaire afin de concerter nos actions pour aider nos élèves plus vulnérables tant sur le plan du comportement que des apprentissages. L'excellente préparation, la rigueur des enseignants et des professionnels impliqués ont permis d'aider un grand nombre d'élèves.
- Sur le plan culturel, nous avons eu une panoplie de belles activités des plus appréciées :
 - Pièce de théâtre à Culture Shawinigan et à Paul-Le Jeune
 - Roxanne Campeau, céramiste
 - Marie-Sol St-Onge, artiste
 - Les *MOTS S'ANIMENT*, animation dynamique pour développer l'intérêt de la lecture
 - Visite à la Cité de l'Énergie
- Nos responsables des services de garde organisent des activités extérieures quotidiennes et ont une programmation axée sur l'activité physique. Leur dynamisme est digne de mention.
- La mesure *AIDE ALIMENTAIRE* nous aura permis encore cette année de faire l'achat d'aliments et de boissons respectant les orientations de la politique-cadre pour un virage santé à l'école afin de soutenir de façon prioritaire les élèves qui en avaient besoin. Ainsi nos élèves ont pu profiter de *DINERS* et de savoureuses collations santé.
- D'importants travaux ont été faits à l'école le Sablon d'Or tout au long de l'année. Il faut souligner la collaboration, l'entraide et la patience de l'équipe-école et des élèves. Ces rénovations ont grandement amélioré les installations pour le mieux.



- Dans le but de répondre aux besoins de nos élèves et de soutenir leurs apprentissages, nous avons déployé du TUTORAT. Les mesures financières bonifiées par le ministère ont favorisé une continuité de services et le travail collaboratif au sein de l'école de manière à assurer la mise en oeuvre des rôles de prévention, d'intervention, d'évaluation et de conseil auprès des élèves et des intervenants. Les actions déployées dans le cadre de cette mesure avaient pour but de favoriser la réussite et la persévérance scolaire de nos élèves.

Résumé des rencontres du conseil d'établissement

25 octobre 2022

- Caroline Brunelle remercie tous les parents qui ont assisté à l'assemblée générale annuelle.
- Adoption des règles de régie interne.
- Élection au conseil d'établissement :
 - Présidente : Caroline Brunelle
 - Vice-présidente : Caroline Pronovost
 - Secrétaire : Valérie Levesque
 - Représentante de la communauté : Gisèle Trudel
- Élection à l'assemblée générale annuelle des parents (Comité de parents) :
 - Représentante : Julie Plamondon
 - Substitut : Caroline Pronovost
- Les membres du conseil d'établissement déterminent le calendrier des réunions ainsi que leur lieu pour l'année scolaire.
- Adoption du budget de fonctionnement 2022-2023.
- Adoption des sorties scolaires et des activités de financement.
- La direction présente le plan de lutte 2022-2023 pour contrer l'intimidation et la violence à l'école, celui-ci est approuvé.
- La direction présente l'acte d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.
- Le conseil d'établissement souhaite une belle année scolaire à tous.

28 novembre 2022

- La direction présente les contenus du cours d'éducation à la sexualité et ceux-ci sont approuvés.
- La direction présente les grilles-matières pour 2023-2024 et celles-ci sont approuvées.
- Le conseil d'établissement est informé des formations obligatoires pour tous les membres.



15 février 2023

- La direction consulte les membres du conseil d'établissement sur les critères de sélection d'une direction d'école.
- La direction présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP).
- La direction nous confirme les montants reçus pour les mesures protégées 2022-2023.
- Formations obligatoires, retour sur les publications.

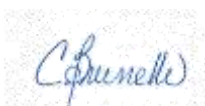
18 avril 2023

- Approbation de la liste de matériel scolaire pour l'année 2023-2024.
- La direction présente les principes d'encadrement du coût des cahiers d'exercices et autre matériel scolaire, les membres du conseil d'établissement approuvent.
- La direction présente les règles de conduite et mesures de sécurité (code de vie) des trois écoles ainsi que les règles de régie interne des services de garde. Les membres du conseil d'établissement approuvent.

21 juin 2023

- Adoption du budget de fonctionnement pour l'année 2023-2024.
- Approbation de la mise en œuvre des programmes des services complémentaires pour l'année 2023-2024.
- Approbation de l'évaluation des résultats au regard de la lutte contre l'intimidation et de la violence à l'école 2022-2023.
- Le conseil d'établissement est consulté au sujet du nombre de représentants au conseil d'établissement.
- Date de l'assemblée générale.

En terminant, la présidente du conseil d'établissement et la direction désirent remercier tous les membres pour leur contribution. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous nous reverrons à la rentrée 2023-2024 pour relever de nouveaux défis.



Caroline Brunelle,
présidente 2022-2023



Marc-André Gélinas,
directeur